



Procès-verbal

Bureau de Direction

Réunion du :	25 août 2026 à 18h00
A :	Visioconférence
Présidence :	Monsieur Daniel ROLET.
Présents :	Messieurs Jean-Claude BUESSARD, Raphaël GERALDES, Jean Luc JOUFFROY, Guy MONNIER, Daniel MAILLARD, Yves MUTTI, Philippe SURDOL.
Excusée :	Madame Michelle GUERRA BORGES, qui donne pouvoir pour tous votes à Monsieur Jean-Luc JOUFFROY.
Assiste :	Monsieur Jérôme POBELLE.

• 1/ Le Conseiller en développement Associatif

Nous avons adressé le 20 juillet 2026, à la LFA, une demande d'ouverture de poste de Conseiller en Développement Associatif.

Il était joint à cette demande, le Curriculum Vitae de Bertrand BROGLIN, et une proposition de fiche de poste adaptée.

Jean-Luc JOUFFROY précise qu'une réorganisation de l'équipe technique a été réalisée, avec une redistribution des activités de B BROGLIN. La mise en place va être réalisée progressivement. Cette réorganisation sera retravaillée au fur et à mesure de la saison.

• 2/ Harmonisation climat des rencontres

Une position d'harmonisation entre la Ligue et les districts avait été prise il y a plusieurs mois, concernant les outils d'apaisement du climat des rencontres.

Courant juillet nous avons été sollicités pour cette mise en place

Carton Blanc Joueurs	Carton Blanc Banc de touche	Relation Capitaine Arbitre	Protocole racisme, violence
D1-D2-D3-D4 Seniors, féminines, Jeunes H/F	D1-D2-D3-D4 Seniors, féminines, Jeunes H/F	D1-D2-D3-D4 Seniors, féminines, Jeunes H/F	D1-D2-D3-D4 Seniors, féminines, Jeunes H/F

Un mail a été adressé à l'ensemble de nos clubs concernant ces protocoles ainsi que les nouvelles lois du jeu.

- ✓ L'exclusion temporaire des joueurs (carton blanc) : appliquée depuis plusieurs saisons, cette mesure constitue un outil de sanction pédagogique désormais bien connu et intégré par l'ensemble des acteurs du football ;
- ✓ Le protocole racisme et discriminations : mis en place depuis la saison 2024-2025, ce dispositif permet de lutter contre les comportements inacceptables, sur et en dehors des terrains ;

- ✓ La relation capitaine/arbitre : instaurée lors de la saison 2024-2025 et renforcée la saison dernière, cette pratique s'ancre progressivement dans les habitudes des rencontres et contribue à favoriser un dialogue plus serein entre les joueurs et les arbitres.
- ✓ Le carton blanc aux officiels, destiné à poursuivre la lutte contre les contestations et les comportements inappropriés (ATTENTION non applicable en Coupe de France) ;
- ✓ La limitation du temps consacré aux arrêts de jeu, afin de lutter contre les pertes de temps et de préserver au mieux le temps de jeu effectif.

• **3/ Relevés clubs**

Les clubs ont été informés le 10 juillet de la production des relevés de comptes clubs. La date butoir de règlement était fixée au 15 août 2026.

A ce jour, les paiements des clubs se font de façon normale, quelques clubs ayant demandé un étalement de la dette (signature obligatoire d'un plan d'apurement).

Des rappels ont été adressés le 18 août.

Un nouveau rappel sera réalisé le 26 août 2026.

• **6/ Désignation des arbitres, et statut de l'arbitrage**

Daniel ROLET, Président du District, intervient quant à plusieurs situations compliquées lors de l'application du statut de l'arbitrage, en lien avec le nombre de désignations.

Raphaël GERALDES apporte des éléments de réponses en fonction des différentes situations.

Il va être réfléchi à un système qui pourrait être mis en place pour aider les clubs dans le suivi des désignations de leurs arbitres.

• **7/ Modifications au Règlement des Compétitions Jeunes à 11 (U14 – U15 – U17 et U18)**

Suite à la décision de la Commission d'Appel du 1 Juillet 2026, la Commissions Jeunes à 11 a procédé à la mise à jour du règlement, en incluant les tableaux bonus-malus permettant de classer les demandes de candidature des clubs pour participer aux championnats U14 Excellence – U17 Excellence et U18 Excellence la saison suivante, afin d'en retenir 12 maximum par catégorie.

• **8/ Informations du Président**

8/1. Installations sportives Exincourt Taillecourt

Daniel ROLET est en relation depuis plusieurs mois avec Madame le Maire d'Exincourt. Cette dernière nous a adressé un courrier officiel sur la situation du club.

Daniel ROLET confirme que la position du District est claire, et que le District suit la position de la Mairie d'Exincourt.

Le bureau décide de prendre la même décision que la Ligue Bourgogne Franche Comté :

Il n'est pas possible d'inverser les rencontres prévues à domicile jusqu'aux vacances d'automne.

Il demande au club de bien vouloir trouver un terrain de repli pour pouvoir disputer les rencontres ou d'aller jouer chez l'adversaire (en étant club recevant), avec tout ce que cela implique réglementairement.

A noter que le club devra notamment fournir la tablette.

Le Président

Daniel ROLET

Le Secrétaire Général

Ph. SURDOL

Le Directeur Administratif

Jérôme POBELLE